



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aix-en-Provence, le 24 février 2022

L'AFNOR ATTRIBUE AU FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE LE LABEL « DIVERSITÉ » POUR SES BONNES PRATIQUES ET SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

APRÈS AVOIR RECU LE LABEL AFNOR « ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » EN 2021, LE FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE DEVIENT LA PREMIÈRE STRUCTURE CULTURELLE DE STATUT PRIVÉ À OBTENIR CETTE DOUBLE RECONNAISSANCE

En 2020, le Festival a inscrit la Responsabilité sociétale dans ses statuts, par laquelle il s'engage à concilier les aspects humains, sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance dans toutes ses missions.

>IMPLICATION DU PERSONNEL

Pour déployer cette stratégie, le Festival s'appuie sur un dispositif participatif basé sur l'intelligence collective. Des groupes de salariés volontaires, représentatifs de la diversité des statuts et métiers du Festival, proposent et mettent en œuvre des solutions innovantes sur des thématiques telles que l'environnement, l'égalité femmes/hommes ou le handicap.

>ENQUÊTE ET DIAGNOSTIC

En 2021, le Festival a réalisé un audit complet de sa politique en matière de responsabilité sociétale. Le cabinet en charge de cette analyse a défini comme « avancé » le niveau d'engagement du Festival. En complément, une enquête interne « Diversité et égalité » menée auprès de tous les salariés engagés sur l'édition 2021 du Festival a permis d'évaluer le ressenti des équipes sur cette politique ainsi que leur niveau de connaissance des dispositifs existants. Plus de 90% des salariés interrogés considèrent que le Festival d'Aix intègre la lutte contre les discriminations et la valorisation de la diversité dans ses missions.

>LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le Festival s'est doté en 2021 d'une cellule d'écoute interne de lutte contre les discriminations, ainsi que d'un guide dédié à l'attention des tous les salariés. Un plan de sensibilisation et de formation est en cours afin de renforcer les connaissances de toutes les parties prenantes concernées.

>ACCESSIBILITÉ DES PUBLICS

Le Festival porte dans son ADN un engagement fort sur les enjeux d'accessibilité des publics. Depuis 15 ans, le service « Passerelles » coordonne des actions et des partenariats multiples qui permettent la rencontre avec les publics scolaires et universitaires, ainsi que les associations et acteurs des champs social, médico-social, sanitaire et pénitentiaire. En 2021, plus de 3000 personnes ont bénéficié de ces actions ciblées. En complément, les équipes des relations avec le public organisent des accueils sur mesure pour les personnes en situation de handicap. Chaque année, plus de 700 personnes bénéficient des différents dispositifs proposés (audiodescription, visites tactiles, casques d'amplification sonore...)

>FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ARTISTES

Le travail mené depuis plus de 20 ans par l'Académie et l'Orchestre des Jeunes de la Méditerranée soutient les jeunes artistes de tous horizons en favorisant le dialogue interculturel et l'inclusion sociale. Ce travail est étendu à l'échelle européenne et méditerranéenne au sein des réseaux *enoa* et *Medinea*, pilotés par le Festival.

>RICHESSE ET DIVERSITÉ DE LA PROGRAMMATION

La programmation reflète cette volonté d'ouverture et de décloisonnement, avec des productions d'opéras engagées et des programmes de concerts qui mêlent différentes esthétiques musicales classiques, contemporaines, jazz et improvisées. L'édition 2022, qui rassemblera des artistes issus des cinq continents, fera dialoguer les grands mythes intemporels avec les questions les plus actuelles de notre société.

LE LABEL AFNOR « DIVERSITÉ »

Mis en place en 2008, ce label atteste des bonnes pratiques et de l'exemplarité des entreprises en termes de prévention des discriminations, de respect de l'égalité des chances et de promotion de la diversité dans la gestion des ressources humaines.

www.festival-aix.com

SERVICE DE PRESSE

Valerie Weill – valerie.weill@festival-aix.com / 0685227466